Commune de Trescléoux

J'♥MA COMMUNE

BULLETIN MUNICIPAL N°7

DECEMBRE 2017

Sommaire

- **En direct du Conseil**
  Travaux
  Manifestations
  Infos diverses
- **Vie communale**
  Agence Postale
  Ecole
  Bibliothèque
- **Vie associative**
- **Infos pratiques**

Editorial

Chers Trescléousiens,

Nous voici à la veille des fêtes de Noël ! L'hiver est arrivé avec le mois de décembre et une première couche de neige a déjà blanchi le paysage et nos routes….

L'année est presque terminée…. 2017 aura été marquée par des réalisations importantes pour le confort de la population, je pense bien sûr aux travaux d'accessibilité à la mairie, mais aussi à l'aménagement de l'aire de jeux pour les enfants au stade.

Le Conseil Municipal, le personnel, et moi-même travaillons chaque jour à ce que notre commune soit un lieu agréable à vivre. Néanmoins, comme l'a dit Richard Wagner « La joie n'est pas dans les choses, elle est en nous ».

Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé à la vie de notre village tout au long de l'année et je salue tout particulièrement nos Associations dynamiques ainsi que l'équipe du personnel municipal qui est en permanence à votre service.

Je vous donne dès à présent rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le 13 janvier à la salle des fêtes. Nous vous attendrons nombreux à partir de 17 h 30.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année. Joyeux Noël à tous et à très bientôt.

Bien à vous.

MULLER Muriel

BULLETIN SEMESTRIEL

Décembre 2017

Directeur de publication : Muriel MULLER

Conception et rédaction : **Marie-pierre** SAMUEL

Crédit photos : Daniel Brand (*site internet : paysdetrescleoux.wordpress.com*) Jean & Jacqueline SCHULER, Graham SHELLSHEAR, Kathy SAMUEL, Mairie de Trescléoux,

Impression : Mairie de Trescléoux

MAIRIE DE TRESCLEOUX

Chemin Neuf
Le village
05700 TRESCLEOUX
Tél : 04 92 66 22 01—Fax : 04 92 66 37 78
Courriel : mairie.trescleoux@orange.fr
Site internet : trescleoux.fr
Responsable secrétariat : Solange TRUCHET

Horaires :
Lundi et jeudi de 8h30 à 12h00
Mardi et vendredi de 15h00 à 18h30
Le maire reçoit tous les lundis et jeudis après-midi sur rendez-vous

En direct du Conseil

Chantier de l'aire de jeux au stade

Le semestre qui vient de s'écouler a vu un grand nombre de manifestations se dérouler dans notre petit village et pour lesquelles la municipalité a toujours pris plaisir à participer. La bibliothèque municipale a aussi contribué aux animations estivales avec le « Tresc'art 2017 » qui a innové cette année ; en plus du déballage des livres d'occasion, les animatrices, Marie-Pierre et Nathalie avaient convié les artistes locaux à exposer leurs œuvres dans toutes les rues du village. La période estivale est aussi le moment propice pour nos employés à la réalisation des travaux d'extérieur : arrosage des massifs fleuris, entretien du cimetière, de la station d'épuration, tonte des espaces verts et tous les petits travaux d'entretien. La relève des compteurs a également été effectuée par leur soin ; la facture a dû arriver dans vos boîtes aux lettres ou ne va pas tarder ! La cour de l'école a changé de configuration, Philippe et Max ont tracé un parcours « sécurité routière » pour les enfants qui vont pouvoir apprendre les règles de sécurité sur la route en vélo ou à pied. Enfin, après les travaux de mise aux normes du bâtiment communal regroupant les locaux de la mairie qui se sont achevés au mois de mai, ce sont ceux prévus pour l'aire de jeux située au stade qui ont débutés. Ils sont aujourd'hui terminés et une petite inauguration aura lieu au printemps avec les enfants du village. Le site internet de la mairie est régulièrement alimenté et mis à jour, vous pouvez y trouver toutes les infos telles que : comptes rendus municipaux, arrêtés, état civil etc.... N'hésitez pas à le consulter !

Pupitre fabriqué par Philippe & Max

Circuit cour de l'école

En direct du Conseil

INAUGURATION

Le 14 juillet 2017, a été inauguré le drapeau représentant les armoiries du village. A l'initiative de l'association « Les Amis de Trescléoux » et avec la participation de la municipalité, il a été érigé au-dessus du village non loin de la table d'orientation. Une belle cérémonie organisée par l'actuelle Présidente Jacqueline Schüler, secondée par Daniel Girard et tous les membres de l'association, et à laquelle étaient conviés les 2 présidents d'honneur : Michel Villard et Louis Bonnet. Après les discours d'usage et le « baptême » du drapeau, l'assistance s'est retrouvée devant le monument aux morts pour la cérémonie de la fête Nationale et observer une minute de silence en mémoire des attentats de 2016 à Nice.

Chantier pour la mise en place du drapeau

Cérémonie

☞ ***Retrouvez sur le site de la mairie un vidéo-montage réalisé par Graham Shellshear***

En direct du Conseil

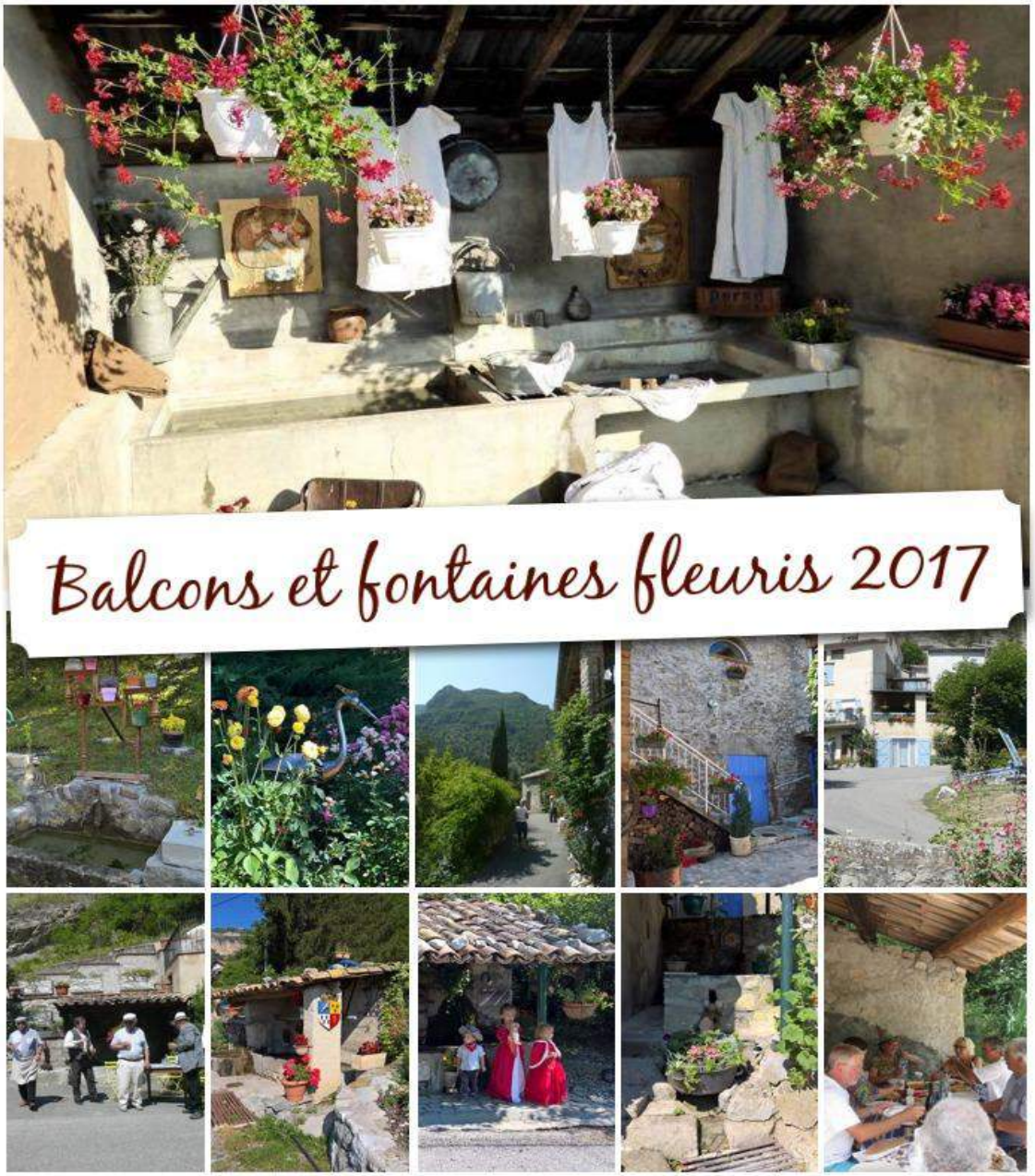

C'est toujours avec un immense plaisir que la municipalité participe au jury du concours « balcons, jardins et fontaines fleuris » organisé par l'association « Les Amis de Trescléoux ». Cette édition 2017 a été une fois de plus remarquable, les habitants des différents quartiers se sont fortement investis pour la décoration des fontaines, l'agencement des jardins et des balcons. Les membres du jury, présidé par M. Christian Brun, ont pu apprécier la qualité des travaux réalisés ainsi que les mises en scènes !

Et les lauréats sont… !

Catégorie « jardins »
1-M. et Mme Louis Bonnet
2-M. et Mme Boivin
3-M. et Mme Schüler
Catégorie « balcons »
1-M. et Mme Katgély
2-M. et Mme Schüler
3-Mme Yolande Richand
Catégorie « fontaines »
1-Fontaine de Picard
2-Fontaine de Bouriane
3-Fontaine du Seigne
4-Fontaine de Gontard
5-Fontaine du Barda
6-Fontaine du Coin de ville
7-Fontaine de la Place

INAUGURATION

Après 2 mois 1/2 de travaux, les bureaux de la mairie ont retrouvé leur place ! Ce sont des locaux, neufs, opérationnels et surtout adaptés aux personnes en situation de handicap qui ont été investis courant mai.

L'inauguration de la nouvelle mairie a eu lieu le 27 septembre 2017 en présence de Monsieur Yves Hocdé, secrétaire général de la Préfecture, Madame Françoise Pinet, Conseillère Départementale, Madame Julie Ravel, Maire d'Orpierre et Madame Lucette Férréol, conseillère municipale d'Orpierre, Monsieur Abel Jouve, maire d'Upaix, les membres du conseil municipal, Dominique Laure-Baldassari, Carole Shellshear et Pierre Reynaud ainsi que les employés de la commune. Madame le Maire dans son discours a tenu à remercier les différents financeurs pour le soutien apporté.

MONTANT TRAVAUX

73 101 €

SUBVENTIONS OBTENUES

* Région (FRAT) 18 275 €
* Etat (SPIL) 24 367 €

En direct du Conseil

LE DOMAINE PUBLIC

CE QUE DIT LA LOI

La locution ***domaine public*** désigne, dans le droit civil français, l'ensemble des biens qui **ne peuvent pas être une propriété privée** et qui sont affectés à l'usage direct du public. Ils sont déclarés ***res communis*** (choses communes) dans le prolongement du droit romain. Exemples : les autoroutes, les routes nationales, les départementales, les voies communales, les fleuves, les voies navigables, les ports, les rivages, etc.

Article 714 du **Code civil** français :
"Il est des choses qui n'**appartiennent à personne** et dont l'**usage est commun** à tous. Des lois de police règlent la manière d'en jouir."

Le domaine communal regroupe l'ensemble des biens appartenant à la commune.

Obligations d'entretien et protection du domaine public

Les autorités chargées de la police et de la conservation du domaine public sont tenues, par application des principes régissant la domanialité publique, de veiller à l'utilisation normale de ce domaine et d'exercer à cet effet les pouvoirs qu'elles tiennent de la législation en vigueur. Elles doivent notamment **mettre fin aux occupations illégales** de ce domaine, notamment par la procédure de la contravention de grande voirie.

EN PRATIQUE

Pour effectuer des travaux sur la voie publique ou occuper temporairement le domaine public routier, il est nécessaire d'obtenir une autorisation auprès du gestionnaire, généralement la commune. L'autorisation d'occupation temporaire du domaine public (AOT) dépend du type d'occupation de la voirie. Tout usager peut engager cette démarche : particulier riverain, concessionnaire de service public, maître d'œuvre ou conducteur de travaux, entreprise de BTP...

LA PERMISSION DE STATIONNEMENT

Elle autorise l'occupation sans emprise au sol : ravalement de façade (installation d'échafaudages ou de palissades), pose de benne à gravats ou d'échafaudage sur le trottoir, dépôt de matériaux nécessaires à un chantier (tas de sable...), stationnement provisoire d'engin (grue, camion-nacelle...) ou de baraque de chantier, d'un bureau de vente, d'une camionnette, d'un camion de déménagement ou d'un monte-meuble...

LA PERMISSION DE VOIRIE

Elle est nécessaire pour une occupation avec emprise sur le sol et pour des travaux qui modifient le domaine public : pose de canalisations et autres réseaux souterrains, installation de clôtures ou de palissades de chantier scellées dans le sol… installation de mobilier urbain (borne, enseigne commerciale, panneau,) etc…..

Si la réalisation des travaux nécessite d'interrompre ou de modifier la circulation, il est nécessaire d'en obtenir l'autorisation par un arrêté temporaire de police de circulation, préalable à la mise en place d'une signalisation spécifique.

Si le chantier impacte la circulation publique, la demande doit être complétée par une demande d'arrêté de circulation

Les restrictions de circulation peuvent prendre l'une des formes suivantes : fermeture totale de la route à la circulation, circulation alternée par feux tricolores ou manuellement (neutralisation d'une voie), basculement de circulation sur la chaussée opposée pour les routes à chaussées séparées, limitations de vitesse, de gabarit, de poids…

La demande doit être déposée auprès de l'autorité administrative :

chargée de la police de la circulation (pour le permis de stationnement ou l'arrêté de circulation)
chargée de la gestion du domaine public (pour la permission de voirie).

Le permis est délivré, à titre précaire et révocable, sous la forme d'un arrêté de voirie, qui autorise la réalisation des travaux en bordure de voie pour une durée déterminée, et éventuellement d'un arrêté de circulation, qui autorise l'interruption ou l'aménagement de la circulation.

>>> En aucun cas, il ne donne droit pour l'occupant au maintien de ses ouvrages sur l'emplacement retenu.

En direct du Conseil

A partir de cette année, du fait de la dématérialisation totale des documents (la mairie n'imprime plus les factures), vous ne recevrez plus ce bilan avec la facturation de l'eau.

Ce document est également disponible sur le site internet de la mairie

ars Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur
Délégation Départementale des Hautes Alpes

INFORMATIONS SUR LA QUALITE DE L'EAU DU RESEAU PUBLIC EN APPLICATION DE L'ARRETE DU 10 JUILLET 1996

Qualité de l'eau distribuée sur la commune de : TRESCLEOUX

Qualité de l'eau distribuée - BILAN DE L'ANNEE 2016

Exploitant : TRESCLEOUX (MAIRIE DE) - **gestionnaire du réseau :** TRESCLEOUX (MAIRIE DE)

Protection des captages d'eau potable

2 captages d'eau potable alimentent le réseau. L'état d'avancement des procédures de protection de ces captages est le suivant : 1 Procédure de protection terminéeet 1 Procédure de protection en cours.

Bactériologie : Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur de pollution. Seules les non-conformités aux limites de qualité concernant les paramètres Eschérichia Coli et Entérocoques ont été retenues.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	% de conformité
TRESCLEOUX ENSEMBLE	5	0	100 %

Dureté : Minéralisation de l'eau. Teneur en calcium et magnésium (calcaire). Pas de norme réglementaire.

Réseau(x)	Nb d'analyses	moyenne	Mini	Maxi	conclusion
TRESCLEOUX ENSEMBLE	2	25,3	24,8	25,7	Eau calcaire.

Nitrates : Elément fertilisant présent naturellement dans l'eau. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des nitrates dans les ressources en eau. La teneur en nitrates doit être inférieure à 50 mg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
TRESCLEOUX ENSEMBLE	2	0	0,3	0,1	0,5

Sulfates : Composé naturel des eaux, dont la concentration varie selon les caractéristiques hydrogéologiques. La teneur maximale de référence est de 250 mg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	% de conformité	Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
TRESCLEOUX ENSEMBLE	5	0	100	22,7	20,8	24,6

Edité en mars 2017

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. **Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site:www.eaupotable.sante.gouv.fr**

ABSENCE

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

CONSOMMATION 0

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

EAU CHAUDE

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA – Délégation départementale des Hautes Alpes, 5 Rue des Silos, BP 40 157 - 05004 GAP CEDEX
tel : 0413658611 - mail : ARS-PACA-DT05-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr Site Internet : www.ars.paca.sante.fr

Etat civil

Manon

*** Le 2 octobre 2017 :** Manon Fille de Emilie Groléas et Nicolas Girard

Nous souhaitons la bienvenue à Manon ainsi qu'à la petite famille qui s'est installée au village courant août. Félicitations aux heureux parents et grands-parents.

Depuis de nombreuses années, la municipalité verse une **« prime de naissance »** aux nouveaux nés pour l'ouverture d'un **LIVRET A** dans notre Agence Postale.

20 €

*** Le 5 août 2017 :** Cécile Beaumier et Ludovic Dollez

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Baptême

*** Le 23 septembre 2017 :** Baptême civil de Taïrys Colak
(fils de Benjamin et Cécilia Muller)

Nous adressons tous nos vœux de bonheur à Taïrys.

*** Le 11 octobre 2017 :** M. Rolland Vercueil
*** Le 22 novembre 2017 :** M. Michel Deladoeuille

Nous avons également appris au mois d'octobre les décès de Messieurs Pierre Saturnin, frère de Jacques, Jean-Paul Ressegaire et Fernand Reynaud.

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles touchées par ces deuils.

Vie communale

Ecole

Le 4 septembre 17 élèves ont été accueillis par la Directrice : Annaëlle BEAU. Des élèves répartis sur les 3 niveaux (CE2, CM1 et CM2) au nombre de :

5 CE2 8 CM1 4 CM2

Pour rappel, le R.P.I. est repassé à la semaine des 4 jours, le temps d'accueil périscolaire ayant été supprimé. Les nouveaux horaires sont donc les suivants :

de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h15.

Classe découverte Musiflore
Semaine du 16 au 20 octobre 2017

Cantine

La cantine est gérée par Nathalie Villard, les inscriptions se font à la semaine. Les repas sont préparés aux « Lavandes » à Orpierre.

Ce sont les employés du service technique de Trescléoux qui en assurent chaque jour le transport.

En cas d'annulation prévenir avant 8h30 en téléphonant à la Mairie (0492662201), l'Ecole (0492662875) ou l'Agence Postale (0492662200).

Vie communale

Horaires d'ouverture :

Mardi et jeudi après-midi
De 14 heures à 16 heures

TRESC'ART 2017

L'édition 2017 Tresc'art a été un succès, les animatrices de la bibliothèque Marie-Pierre & Nathalie ont déjà prévu de reconduire à la même date (13 juillet 2018) cet évènement. D'autres animations sont également envisagées pour la saison 2017/2018 : des activités avec Catherine Moreau autour de malles « bébés lecteurs », la dédicace de ses ouvrages par M. Pierre Reynaud, une exposition au mois de décembre sur les épices, une exposition de photos « Femmes d'Ici » à l'occasion de la journée de la femme en mars. En collaboration avec le Mouvement pour la Paix, une exposition aura lieu au mois de mai sur les personnages qui ont inspirés le nom des parcours du Trail de la Paix.

**** Toutes ces infos sont à retrouver sur le site internet et sur le panneau d'affichage de la bibliothèque.***

À venir...

Expo
Décembre 2017

Pour l'expo photos de la journée de la femme, nous sommes à la recherche des femmes de Trescléoux qui veulent bien se prêter à une séance de photos avec KATHY SAMUEL, PHOTOGRAPHE PROFESSIONNELLE. Ces séances se dérouleront courant janvier et février et l'exposition sera visible le jour du « Repas de la Femme » et puis dans les locaux de la bibliothèque.

Vie associative

KHEPER

De festivals à caractère scientifique en Universités Buissonnières, en passant par le Canard des Alpages, et après un temps de pause, Kheper se dirige vers un nouveau chantier, et pas des moindres : celui de l'accès à une information libre et indépendante. Nouveau voyage, nouveau partenariat, nouvelle équipe… donc nouveau souffle qui appelait naturellement une formule renouvelée sans être totalement coupée de nos racines : les « **Diplo-docus** » ! Ces rencontres régulières, qui ont débuté dès le 28 septembre 2017 en partenariat avec **Le Monde diplomatique** (journal national français le plus diffusé dans le monde, traduit en 19 langues dans une trentaine de pays), découlent ainsi en droite ligne de cette double expérience de la mise en démocratie de la science à la liberté de la presse avec un souci permanent de cohérence. Les Diplo-docus organisés à Veynes, au Fourmidiable se font en soirée (à partir de 19h00) avec une petite restauration sur place, des projections de courts métrages sur le thème du jour, une lecture d'extraits d'un article choisi dans le Monde diplomatique par une comédienne professionnelle et une discussion avec ou sans l'auteur de l'article. Le 28 septembre, le thème de la soirée : *Dépassée, la science-fiction ?* par Catherine Dufour paru dans le Monde diplomatique de juillet 2017. Le 27 octobre, le thème de la soirée : *L'enfer du miracle allemand* paru en septembre 2017 et discuté en présence de son auteur Olivier Cyran . Le 30 novembre, le thème de la soirée : *privés de vie privée"* paru en janvier 2015 et discuté en présence de son auteur Jérôme Thorel, ainsi que de sur son livre "*Attentifs ensemble - L'injonction au bonheur sécuritaire*" Le 21 décembre, le thème de la soirée : *Ce dont nous avons (vraiment) besoin* paru en février 2017 et discuté avec les associations des Hautes-Alpes (SAPN, Fourmidiable, Centre de ressources, Le pas de l'oiseau...) et des intervenants surprises. A partir de janvier 2018, le programme précis n'est pas encore établi, mais les dates "devraient" être le dernier jeudi de chaque mois. Tout est sur www.kheper.org : qu'on se le dise ! Ces soirées réunissent entre 50 et 60 personnes à chaque fois.

LES ARTS AU SOLEIL

L'association « Les Arts au Soleil » a participé à plusieurs animations sur le village et à l'extérieur, Jean-Pierre nous donne un résumé de ces interventions toujours fort appréciées de tous .

A TRESCLEOUX :

Le 18 août, la traditionnelle « FETE DU PAIN » et « JAZZ DANS LA RUE » associée depuis maintenant quelques années, a eu lieu aux ORTEAUX, chaleureusement reçus par la Famille LEBERT. Cette année les musiciens étaient quatre, un saxophoniste étant venu se joindre au fidèle trio.

Dans le four allumé la veille au soir, de nombreux plats cuisinés de toutes sortes, salés ou sucrés, sont venus accompagner les pains fabriqués avec la farine de LA FERME DE LA TUILIERE…

DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Depuis septembre, trois ateliers théâtre dans le cadre de la MJC de LARAGNE

En Juin « TARTARIN DE TARASCON » à LARAGNE

En août « MOITIE DE POULET » à LARAGNE

En octobre Co-organisation d'un Festival de Théâtre à LARAGNE

AILLEURS :

En octobre « LES LETTRES DE MON MOULIN » dans le CHAMPSAUR

« TARTARIN DE TARASCON » à la JOUE DU LOUP

☞ **En Novembre plusieurs séances des « LETTRES DE MON MOULIN » sont programmées.**

Vie associative

LES AMIS DE TRESCLEOUX

Repas La Garenne « Buffet Campagnard »

Une saison estivale bien remplie pour Les Amis de Trescléoux ! Au mois de juin un groupe de Digne-Les-Bains a été accueilli avec au programme : pistoles, patois et visite du village. Le 14 juillet fût marqué par l'inauguration du drapeau du village. Le même jour : inauguration de l'exposition sur la généalogie des anciennes familles du village à la petite église suivie de 2 mois d'expo. Les manifestations se sont ainsi enchainées tout au long de l'été : le 17 juillet conférence sur le protestantisme, le 22 juillet concours des fontaines, balcons et jardins fleuris, le 5 août buffet campagnard à la Garenne, le 18 août participation à la fête du pain et le samedi 28 octobre participation au marché des fruits anciens à Orpierre. La prune est mise à l'honneur.

FOYER DE TRESCLEOUX

Repas au Gite du Mont Garde

Le Foyer de Trescléoux est resté lui aussi très actif : les adhérents du Foyer ont pu se retrouver au cours des repas les réunissant au Gite de Mont Garde, au Bar Restaurant de la Gare à Eyguians. Des concours ont été organisés au cours de ces rencontres.

Pour ce dernier trimestre des concours sont prévus, ainsi qu'un repas « choucroute » au Restaurant l'Arc en Ciel à Eyguians et un après-midi film à la Salle des Fêtes courant novembre. Les prochaines animations seront la galette des rois avec petit loto et le voyage en Espagne.

Atelier mémoire – Salle des fêtes

Un programme **« Atelier mémoire »** est organisé par le Foyer en collaboration avec la Mutualité Française PACA. Ces ateliers seront gratuits et ouvert à tous (+ de 60 ans) d'une durée de 2 h et d'une séance par semaine les vendredis de 14h à 16h à compter du **19 janvier 2018 (séance d'information) puis les 26/01, 02/02, 09/02, 16/02, 23/02, 02/03, 09/03, 16/03 et 23/03.**

COMITE DES FETES

Repas CHOUCROUTE du 18 novembre

Le Comité des Fêtes a organisé au mois d'août un aïoli, le tournoi de sixte a été annulé en raison des risques de feu et de la sécheresse avec un terrain impraticable. Le 18 novembre une soirée choucroute avec le groupe folklorique a été organisée et s'est déroulée dans la bonne humeur. Le 2 décembre est organisée une foire aux jouets au profit de l'école. La prochaine date est la fête de la Sainte Agathe le 3 février, en attendant le Comité des Fêtes remercie tous ceux qui participent à leurs manifestations.

AGENDA

ANIMATIONS INTERASSOCIATION

13/12/2017	**Veillée de noël**
13/02/2018	MARDI GRAS - CARNAVAL
10/03/2018	REPAS DES FEMMES AU FOX
En novembre 2018	soirée catherinettes

COMITE DES FETES

02/12/2017	Foire aux jouets
03/02/2018	Sainte Agathe avec repas et Dj ; concours de boules
01/05/2018	Vide grenier
07/07/2018	Festi'Jeunes au stade avec concours de pétanque et soirée animée + animations pour les enfants
15/08/2018	Tournoi de sixte

ASSOCIATION KHEPER

Organise une soirée par mois le dernier jeudi de chaque mois en lien avec le monde diplomatique Au théâtre le Fourmidiable
De janvier à mai le lieu est à définir
Prochaines dates : 30/11 sur le thème "surveillance électronique"
En décembre : "ce dont nous avons vraiment besoin"
En juin : festival avec le monde diplomatique
Il participe à la semaine des médias dans les écoles en mars 2018

LES AMIS DE TRESCLEOUX

Exposition sur " le canal d'arrosage" à la petite église
Mise en route d'un verger communal avec le Parc des Baronnies

LES ARTS AU SOLEIL

Fête du pain 17/08 chez les Lebert

FOYER (pour les adhérents)

06/12	Repas choucroute à eyguians
7/01/2018	Galette des rois avec loto
31/01/2018	Repas de la sainte agathe au Fox
21/02/2018	Repas chasseur à Eyguians
28/03/2018	Repas mais lieu à définir

Voyage du 31/04 au 07/05 2018 en Espagne à santa suzanna
En juillet sortie lavande à la Faurie (autour du 14/07)
Concours de l'été avec repas

CHORALE DE LA BLAISANCE

Répétition 1 fois par mois avec un chef de chœur

Infos pratiques

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Vos démarches en ligne

PERMIS DE CONDUIRE
CARTE GRISE

A compter du 6 novembre SUR INTERNET

Après la carte d'identité et le passeport, c'est au tour des **démarches du permis de conduire et de la carte grise** de connaître une révolution numérique dans le cadre du P.P.N.G. (Plan Préfectures Nouvelle Génération) avec la fin du guichet au profit du 100% en ligne.

Toutes ces démarches en ligne sont **gratuites** et il faudra soit un compte ANTS (site www.ants.gouv.fr), soit un compte France Connect (déjà utilisé pour consulter son solde de points en ligne).

Si vous ne possédez pas internet, les Maisons de Services Au Public (MSAP) sont présentes sur l'ensemble du département pour vos accompagner dans vos démarches. La mairie reste également disponible pour tous renseignements !

Attention : **VENTE OU ACHAT DE VEHICULES D'OCCASIONS**

Le vendeur doit OBLIGATOIREMENT faire la démarche par internet et obtenir un code qu'il devra remettre à l'acheteur, INDISPENSABLE pour l'immatriculation du véhicule.

>>>>>>>>> NOUVEAUX FORMULAIRES (disponibles en mairie ou sur www.service-public.fr

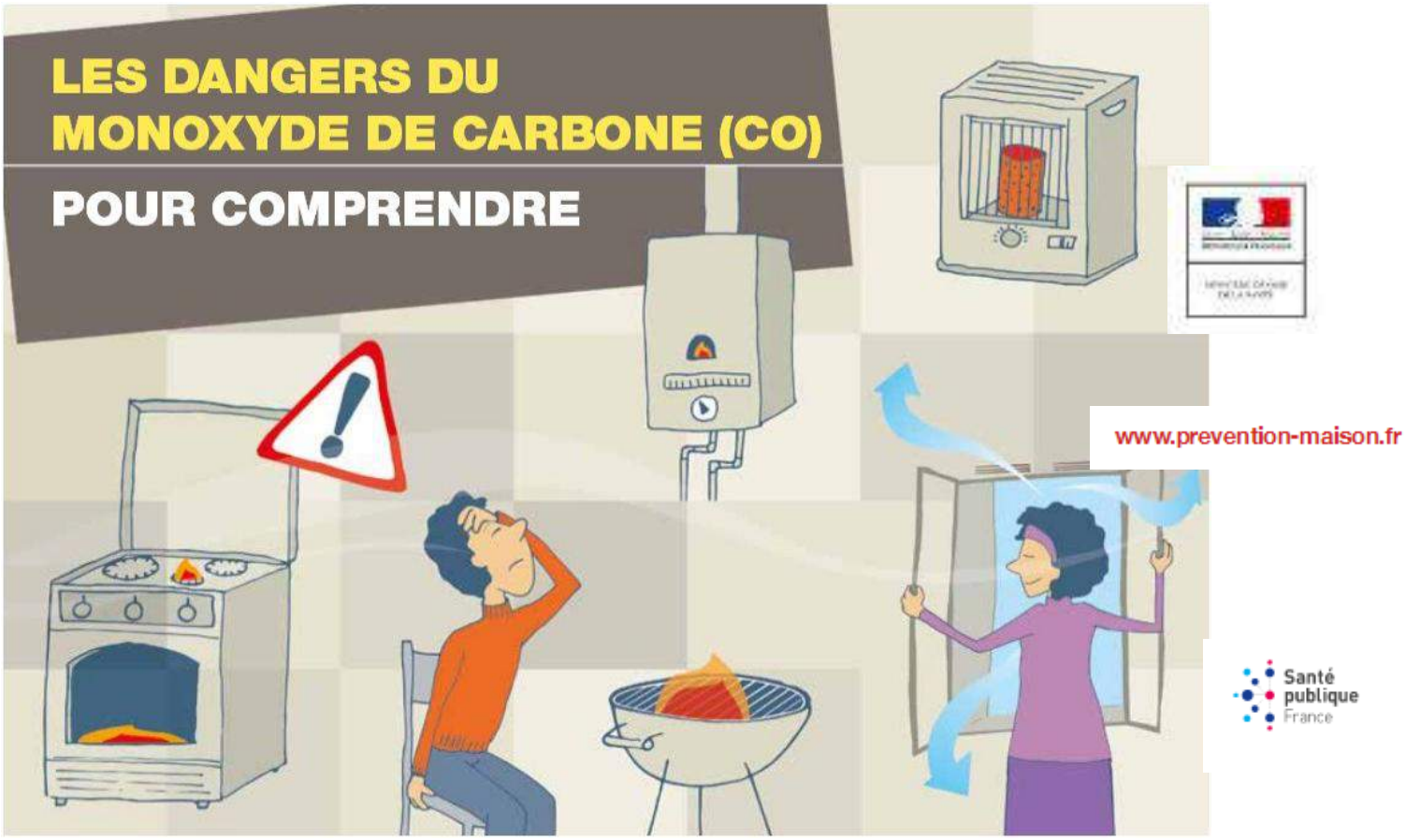

Infos pratiques

RAMONAGE

La réglementation applicable au ramonage des cheminées est fixée au niveau local par le biais d'un arrêté municipal ***(consultable en mairie ou sur le site internet).*** Les propriétaires sont tenus de faire visiter et ramoner leurs fours et cheminées au moins une fois par an. Le fait de ne pas respecter les obligations imposées par la réglementation expose au paiement de l'amende forfaitaire prévue pour les contraventions de 3e classe.

DENEIGEMENT

Le service de déneigement est reconduit pour la saison d'hiver 2017-2018. Toutes les conventions déjà signées restent valables.

Pour pouvoir bénéficier du service de déneigement de la commune, s'adresser directement en mairie.

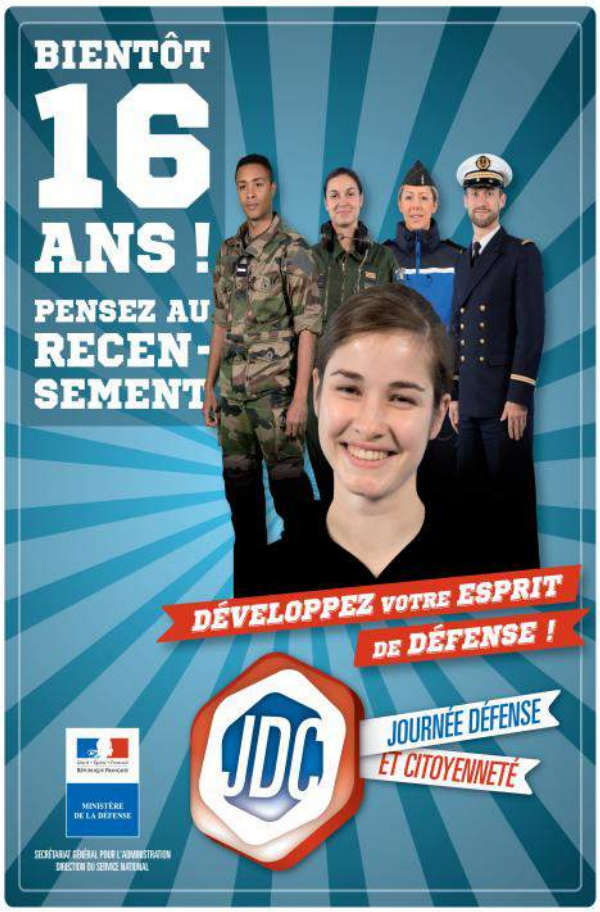

Quand et comment ?

❑ Les jeunes (filles et garçons) dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire

❑ Cette démarche est à effectuer dans votre mairie. Une attestation de recensement vous sera remise. Celle-ci est à conserver précieusement dans l'attente de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté. *Cette attestation sera réclamée aussi pour l'inscription à la conduite accompagnée ou tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique*

☞ *pièces à fournir : livret de famille/carte d'identité/justificatif de domicile*

Pour les nouveaux arrivants

Infos pratiques

Bonnes Fêtes

Agenda

- Spectacle de Noël : 16 décembre 2017
- Voeux du Maire : 13 janvier 2018 à 17h30
- Trail de la Paix : 12 et 13 mai 2018

Arbre de Noël

Samedi 16 décembre

14 heures 30

Salle des Fêtes

Trescléoux

Distribution des colis de Noël pour nos ainés courant du mois de décembre

Tous les mois l'office de tourisme des Baronnies émet un agenda des manifestations locales.

Site internet : www.orpierre.fr ou ot-baronnies.fr

Numéros utiles

- ✓ **Agence Postale Communale :** 04 92 66 22 00
- ✓ **Ecole primaire** : 04 92 66 28 75
- ✓ **Communauté de Communes Sisteronais-Buëch:**
  « Pôle service à la personne » : 04 92 67 19 44
  « Pôle environnement ordures ménagères déchetterie » : 04 92 66 25 49
- ✓ **Service d'accompagnement des personnes âgées** : 06 70 73 96 17
- ✓ **Office de Tourisme** : 04 92 66 30 45
- ✓ **Gendarmerie de Laragne** : 04 92 65 00 15
- ✓ **Trésor Public** : 04 92 65 11 64
- ✓ **Préfecture** : 04 92 40 48 00
- ✓ **Pompiers** : 18
- ✓ **SAMU** : 15
- ✓ **Police** : 17

Site internet :

trescleoux.fr